

Décision 18-DCC-53 du 20 avril 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société André par la société Spartoo

Posted on: 02 mai 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Spartoo

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

André (Groupe
Vivarte)

Lire

Le texte intégral

134.4 Ko

Le communiqué de presse